



# AVIS PUBLIC

---

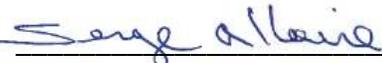
## **ANNULATION DE LA RÉOLUTION 19-05-02-24 ET DE LA DEMANDE D'ADHÉSION AU PROTOCOLE D'ENTENTE AYANT POUR OBJET LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE PORTNEUF**

AVIS PUBLIC est par la présente donné à l'effet que lors de la réunion extraordinaire du 20 novembre 2024 à 19 h 00 sera adopté une résolution pour annuler la résolution 19-05-02-24 et la demande d'adhésion au protocole d'entente ayant pour objet le service de transport adapté sur le territoire de la MRC de Portneuf.

Toute personne intéressée est invitée à assister à cette assemblée qui se tiendra à la salle du conseil située au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, GOA 4A0.

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 11<sup>e</sup> jour de novembre 2024.

Fait à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 11 novembre 2024.

  
Serge Allaire, directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, le 11 novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11<sup>e</sup> jour de novembre 2024.

  
Serge Allaire, directeur général